

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Réunion: **CC EOS/NSAC Groupe de discussion sur les aspects sociaux**
Les parties impliquées: **NSAC/CC EOS Membres du groupe de discussion**
Date & heure: **16 Novembre 2022, 9.30 CET**
Emplacement: **Zoom**
Le président : **Kenn Skau Fischer**
Rapporteuse: **Tamara Talevska**

1. Bienvenue et présentation

Le président souhaite la bienvenue aux participants. Il s'agissait de la première réunion facilitée par le NSAC, poursuivant le travail conjoint de l'AC FG sur les aspects sociaux de la PCP.

Des excuses ont été présentées pour Jasmine Vlietinck et Sander Meyns de Rederscentrale. Bruno Dachicourt, ETF, a informé qu'il partirait à 10h00 CET.

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

2. Rapport de la réunion précédente

Il n'y a pas eu de commentaires sur le rapport. Le point d'action dans lequel le secrétariat du CCEOS devait restructurer le document d'avis avec le président, en tenant compte des dernières discussions, et le diffuser au FG avant la prochaine réunion, a été jugé terminé.

3. Examen du projet actuel d'avis du CCEOS/NSAC sur les aspects sociaux

Le président a informé le groupe de discussion que les derniers avis accompagnés des commentaires de David Curtis (EAA) avaient été distribués au groupe. Le groupe de discussion a accepté d'examiner les suggestions de texte et le président a invité les participants à faire des commentaires. Le président mentionne qu'aucun changement n'a été apporté au niveau du contenu, la reformulation concerne surtout la structure.

L'objectif de l'avis est de présenter le FG et les travaux sur les aspects sociaux de la PCP à la Commission, en tenant compte des aspects sociaux, ainsi que des aspects environnementaux et économiques, comme le stipule la PCP.

David Curtis a présenté ses changements et a noté qu'ils comprenaient principalement une reformulation de la structure pour assurer la cohérence. Il a estimé que certaines définitions pourraient être mieux formulées. Il n'est pas toujours clair ce que l'avis essaie de couvrir lorsque le secteur de la pêche/le secteur des fruits de mer est mentionné. Le président a confirmé que lorsque le terme « pêcheries » est utilisé, il s'agit normalement de l'ensemble du spectre, mais que parfois le terme se rapporte au secteur de la capture. Il convient de la nécessité de veiller à ce que cela soit correctement reflété.

Peter Breckling, Association allemande de la pêche, a suggéré d'utiliser la même terminologie que celle utilisée par la Commission dans les règlements pour éviter tout malentendu. Le président a suggéré d'utiliser le règlement sur les mesures techniques pour s'assurer que les bons termes sont utilisés.

David Curtis a en outre noté que le paragraphe énumérant les aspects sociaux n'est pas facile à suivre. Il a suggéré de les mettre dans une liste pour la rendre plus lisible.

Le président a suggéré de déplacer le paragraphe “derniers chiffres économiques sur la flotte” vers la collecte de données. Il a noté que les textes d'introduction aux différents paragraphes sont une introduction bienvenue par Curtis.

Le président a suggéré que “Formation des pêcheurs” soit reformulé en “Éducation et formation”.

Curtis a demandé si l'intention de l'avis est simplement de signaler à la Commission de prêter attention aux aspects identifiés ou de lui demander, par ex. fournir des financements, collecter des données, etc. Le président a confirmé que cet avis consiste à introduire une liste de questions auxquelles il faut être attentif. L'avis en tant que tel illustre les différents aspects sociaux lorsqu'il s'agit de la pêche.

Curtis a ajouté que s'il est difficile de collecter des données pour certains d'entre eux, pour certains, la collecte de données serait utile, par exemple sur la santé mentale des pêcheurs. Le président informe qu'il y aura (au DK ?) un projet sur la préparation mentale à la CCTV qui débouchera sur des lignes directrices. Il a noté que s'il est difficile de collecter des données, les lignes directrices sont plus facilement produites.

Johnny Woodlock (ISS) a commenté que la liste des aspects sociaux est utile et fournit un bon aperçu. Il a convenu que des aspects tels que la santé mentale et le bien-être sont difficiles à quantifier. Il a ajouté qu'il existe un programme sur la BBC qui rapporte sur le bien-être des pêcheurs, l'impact de la pêche récréative sur les gens, etc., ce qui peut être une approche utile pour mettre en évidence les aspects mentaux/de style de vie.

Gérald Hussenot (Blue Fish) a convenu que ce sont des points intéressants en tant que questions complémentaires aux aspects sociaux et qu'il serait utile de couvrir à l'avenir.

Le président a mentionné que la liste semble appropriée et que le FG pourrait y revenir si de nouveaux aspects sont identifiés.

La phrase sur “l'évaluation d'impact appropriée” a été simplifiée.

Concernant les “nouveaux entrants dans le secteur de la pêche”, Curtis a précisé qu'il pensait que la section serait mieux isolée au lieu de la placer dans le reste du corps du texte. Le président a demandé des éclaircissements sur le terme “entrants” et a suggéré d'utiliser une formulation différente, par ex. “emploi/recrutement/engagement”.

Johnny Woodlock a suggéré que les pêcheurs quittent le secteur en raison de nouvelles menaces perçues (telles que les énergies renouvelables offshore, une nouvelle réglementation, etc.). Il a expliqué que le fait qu'ils "ne seront plus leurs propres patrons" est un aspect important qui les décourage de continuer dans la profession. Il a ajouté que le nombre de pêcheurs impliqués dans le secteur de la capture est en baisse, à la fois côtière et hauturière.

Norah Parke (KFO) a déclaré que l'un des énormes problèmes de recrutement est, entre autres, la publicité négative persistante dont font l'objet les pêcheurs. Les énergies renouvelables offshore affecteront également le recrutement. De nombreux armateurs ne voient d'autre choix que de quitter l'industrie en raison de toutes les pressions. Cela a été repris par Gerald Hussenot et Johnny Woodlock.

Le président a suggéré d'améliorer cette partie du texte avec les aspects soulevés par Woodlock et Parke.

Woodlock a ajouté que l'industrie avait fait beaucoup d'efforts pour améliorer le PR de la pêche (c'est-à-dire que les pêcheurs contribuent aux ressources durables), mais le fait que l'industrie commerciale ait été présentée sous un jour négatif pendant un certain nombre d'années est un facteur important qui est difficile à remplacer.

Parke a ajouté que les parents éduquent leurs enfants hors de l'industrie de la pêche. Le président a fait écho à cela, précisant que les parents encouragent les enfants à étudier et à devenir des universitaires plutôt que des pêcheurs.

Peter Breckling a ajouté que l'attractivité du secteur dépend également des possibilités de développer et d'introduire de nouvelles technologies et innovations, comme on peut l'observer dans le secteur pélagique. Les avancées technologiques attireraient les jeunes. À titre d'exemple, il a mentionné le secteur agricole en Allemagne, qui serait la seule entreprise traditionnelle avec un nombre croissant de jeunes intéressés. Il en est ainsi parce qu'ils sont capables de suivre les avancées technologiques et savent les manipuler. Breckling a souligné qu'il n'est pas impossible d'avoir les mêmes développements dans la pêche.

Le président a suggéré d'avoir la collecte de données dans un chapitre distinct.

Woodlock a rappelé un séminaire au château de Dublin, où une référence a été faite aux rejets humains. Dans le passé, l'accent était mis sur les rejets de poissons et peu d'intérêt était accordé aux rejets humains, aux équipages et aux navires mis au chômage. L'objectif du séminaire était d'aborder les aspects économiques, tant monétaires qu'humains, et sociaux. De tels séminaires pourraient être l'occasion de soulever cette question. Woodlock a convenu avec Breckling que les nouvelles technologies attireraient les jeunes et contribueraient également à améliorer la collecte de données.

Curtis a mentionné que le rapport du Parlement européen fournit des données économiques, mais que les États membres ou la Commission ne sont pas tenus de collecter des données.

Curtis a remis en question la partie sur la couverture de la pêche récréative dans les évaluations de la pêche. Il convient que cela pourrait être pertinent dans certains cas, mais estime que ce n'est pas pertinent pour ce document sur les aspects sociaux. Le président a accepté la suppression de cette partie.

Woodlock a noté à ce sujet qu'il y a très peu de stocks dont la pêche à la ligne récréative prélève une quantité importante, à l'exception peut-être de la goberge, où l'impact sur le stock reste assez minime.

Gérald Hussenot n'est pas d'accord et mentionne que la pêche récréative constitue une pression importante dans certains cas, c'est-à-dire le bar. Parke a accepté que cela fasse partie du document, affirmant que les données sur l'impact de la pêche récréative font défaut et devraient être améliorées. Le président a accepté cela et a suggéré de trouver un moyen d'inclure ce point.

Au paragraphe *On estime que la pêche commerciale dans l'UE génère une contribution à l'économie globale avec 6,3 milliards d'euros et 92 298 emplois équivalents temps plein. La pêche récréative en mer en Europe contribue considérablement à l'activité sociale et économique dans ce domaine, avec environ 8 à 10 millions de pêcheurs récréatifs en mer soutenant potentiellement une industrie évaluée à 10,5 milliards d'euros et 99 000 emplois équivalents temps plein*, a expliqué Curtis. différentes régions de l'UE, donc "Europe" devrait être remplacé par "UE".

Woodlock a fait remarquer que la contribution de la pêche récréative à la pêche côtière est l'un des aspects sociaux les plus importants de la pêche récréative et l'emporte sur l'aspect financier.

Curtis a convenu que l'expression de la valeur du secteur de la pêche récréative doit être liée à sa valeur pour les communautés côtières, plutôt qu'au seul PIB. Le président convient que la contribution et la valeur régionales/locales sont importantes. Le président a suggéré d'être prudent quant aux données qui sont comparées. Un examen plus approfondi des chiffres a été conseillé. Le rapport du PE devrait être examiné. **(Action)**

Curtis a remis en question la recommandation selon laquelle la Commission agit comme modèle international, expliquant qu'elle ne communique pas pourquoi cela est important ou ce qui doit se produire pour y parvenir. Ce n'est pas simplement la reconnaissance de la dimension sociale qui fera cela. Il n'y a aucun fondement de la phrase. Le président a accepté de réfléchir à une meilleure formulation.

Le président a demandé des éclaircissements concernant les règles de jauge. Gerald a répondu que les règles de jauge sont fixées par la Commission en tant que règles de jauge maximales et volume des navires, ce qui constitue un obstacle à l'amélioration de la technologie, de la sécurité et des conditions de travail. Le président convient qu'une meilleure formulation est nécessaire.

Le président a rappelé que les recommandations d'avis doivent être reflétées dans le texte. De nouveaux aspects ne devraient pas être introduits dans les recommandations. Mo Mathies a expliqué que certaines recommandations sont issues de présentations tenues dans le FG.

Curtis a commenté la recommandation 6 demandant une meilleure collecte de données sur la pêche récréative, indiquant que des enquêtes plus régulières pourraient être l'occasion de collecter des données socio-économiques en plus des données de capture.

Les membres conviennent que la structure du document évolue dans la bonne direction. Le président a confirmé que le document sera finalisé par le président du FG et le secrétariat du CCEOS et envoyé pour consultation au FG par procédure écrite, suivie d'une consultation dans le groupe de travail horizontal (pour le CCEOS) et les ExCOM respectifs. Les conseils sont destinés à être adoptés avant Noël. **(Action)**

4. Examen de la nouvelle proposition de termes de référence dans le cadre du NSAC

Cette section était consacrée à l'examen des nouveaux TDR. David Curtis a déclaré qu'il n'était pas au courant que les nouveaux TDR étaient en cours d'élaboration et qu'il les examinera donc jusqu'à la prochaine réunion du FG. En général, les nouveaux TDR semblaient simples et capturaient les principaux aspects devant être couverts par le FG.

Peter Breckling est intervenu avec des informations sur l'ESG (produits de financement de la gouvernance environnementale et sociale) en observant certains impacts importants jusqu'aux petites entreprises. Il s'agit d'un nouveau système lié à la taxonomie des produits financiers. Breckling a demandé si certains participants avaient été confrontés à ce problème et s'ils savaient si la pêche était incluse ici. Il a en outre précisé que cela incluait des efforts supplémentaires pour la déclaration de toutes les chaînes d'approvisionnement de produits, ce qui peut devenir un problème. Il propose de demander à la Commission s'il est pertinent sur le plan social.

Le président a répondu qu'il n'en avait pas entendu parler et a accepté de vérifier auprès de la Commission – la première occasion possible étant la réunion inter-AC du 17 novembre. Une discussion à déposer à la prochaine réunion, y compris la révision des termes de référence. **(Action)**

5. Identification des travaux futurs et des échéanciers

Le président a demandé aux membres, en respectant le calendrier des TDR, quel devrait être le prochain sujet du FG après la finalisation de l'avis actuel.

Après une question urgente de la hausse des prix du carburant, qui a déjà été abordée à plusieurs reprises, une présentation de la collecte de données socio-économiques et de l'application/implications pratiques par le STECF pourrait s'ensuivre. Un point d'intérêt serait le niveau de prix du carburant qui impliquerait des difficultés pour la pêche, là où le CSTEP

proposait un niveau plus élevé que ce qui était perçu comme problématique par les pêcheurs.
(Action)

Woodlock a convenu que les prix du carburant sont l'un des facteurs affectant gravement les pêcheurs, parallèlement à un accès de plus en plus limité aux zones de pêche, prolongeant leurs heures de travail en raison de voyages plus longs, ce qui se traduit par des défis sociaux.

6. Toute autre question et date et heure de la prochaine réunion

Aucun TAQ n'a été soulevé.

Le président a suggéré au Secrétariat de diffuser un doodle pour une date en janvier 2023.
(Action)

7. Actions

Action	Partie responsable
Un regard plus approfondi doit être porté sur les chiffres relatifs aux valeurs économiques et sociales de la pêche récréative. Le rapport du Parlement européen devrait être examiné afin d'assurer la cohérence des chiffres communiqués.	CC EOS Secrétariat
Le document d'avis actuel doit être finalisé par le président du FG et le secrétariat du CCEOS et envoyé pour consultation au FG via une procédure écrite, suivie d'une consultation dans le groupe de travail horizontal (pour le CCEOS) et enfin par les ExCOM respectifs.	NSAC Président, CC EOS/NSAC Secrétariats
Se renseigner auprès de la Commission sur les produits ESG (produits de financement de la gouvernance environnementale et sociale) lors de la prochaine Inter-AC, ou bien avant la prochaine réunion du FG. Une discussion à déposer à la prochaine réunion.	Peter Breckling, NSAC Secrétariat
Les nouveaux TDR doivent être examinés et adoptés lors de la prochaine réunion du FG.	NSAC Secrétariat, groupe de discussion membres
Tableau une présentation de la collecte de données socio-économiques et application/implications pratiques par le STECF. Un point à soulever : le niveau de prix du carburant qui impliquerait des difficultés pour la pêche, comme le propose le STECF.	NSAC Secrétariat, groupe de discussion membres

Le secrétariat du NSAC fera circuler un dessin pour déterminer la date et l'heure de la prochaine réunion (en janvier).

NSAC Secrétariat

8. Intervenants

Prénom	Nom de famille	Organisme
Peter	Breckling	German Fisheries Association
David	Curtis	EAA
Bruno	Dachicourt	ETF
Gerald	Hussenot	Blue Fish
Patrick	Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation
Norah	Parke	KFO
Kenn Skau	Fischer	NSAC
Johnny	Woodlock	ISS
Alexandra	Philippe	EBCD
Mo	Mathies	NWWAC
Tamara	Talevska	NSAC

Ce document a été traduit par le Secrétariat du NSAC.